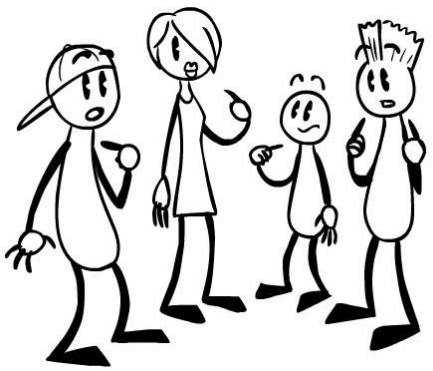
ORAISON

Une Ville à la Campagne

PROJET PEDAGOGIQUE 2025

CENTRE MUNICIPAL DES JEUNES

ALSH 11/17 ANS



SOMMAIRE

I) INTRODUCTION

II) LES BESOINS DES JEUNES

III) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

IV) LE ROLE DE L'ANIMATEUR

V) LES MOYENS

VI) LES LOCAUX

VII) JOURNEE TYPE

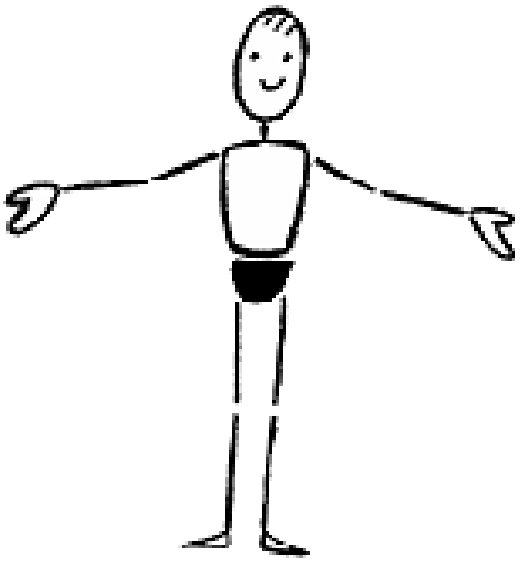
VIII) LES PROJETS

IX) LE SEJOUR

X) LES PROGRAMMES

XI) EVALUATION

XII) BILAN DES JEUNES



I) INTRODUCTION

Le Centre Municipal des Jeunes est une structure déclarée en accueil de loisirs sans hébergement auprès des services de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) accueillant les adolescents de 11 à 17 ans de la commune d'Oraison mais aussi de celles environnantes.

Organisateur :

L'accueil collectif de mineurs des 11-17 ans est organisé par la mairie d'Oraison sous la responsabilité de Monsieur le Maire.

Lieu :

Centre municipal des jeunes
Rue Florence Aillaud
04700 ORAISON
Tel : 04.92.75.18.58
Mail : cmj@mairie-oraison.fr

Fonctionnement :

Périscolaire : mardi et vendredi 16h à 18h30
Les normes d'encadrement sont :
1 animateur pour 14 jeunes. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Mercredi / samedi : de 13h30 à 18h30 avec des variations selon les sorties.
Les normes d'encadrement sont :
1 animateur pour 12 jeunes. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Petites vacances (sauf noël) et été : du mardi au samedi de 13h30 à 18h30
Avec des variations selon les sorties.
Les normes d'encadrement sont :
1 animateur pour 12 jeunes. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Après inscription, l'adolescent peut accéder librement à la salle. Les parents peuvent s'ils le souhaitent ne pas autoriser leur enfant à sortir de la structure.
Les enfants non autorisés à sortir doivent rester dans le CMJ, dans la petite cour ou bien sur le parking devant le CMJ.

Le centre municipal des jeunes permet aux adolescents :

- De se retrouver dans un lieu ouvert et accueillant, afin de passer des moments agréables, tout en découvrant et en partageant des savoirs faire et des savoirs être.
- Les activités sont réfléchies en fonction des envies des jeunes, des journées nationales et internationales, des événements locaux et des saisons.

L'équipe d'animation aura pour objectif de permettre au jeune :

- De s'exprimer au travers d'activités diverses et variées.

Le CMJ se doit d'être un lieu d'échange et de respect mutuel.
Les jeunes sont amenés à vivre en collectivité et à apprendre les règles de vie en société.

Le Centre Municipal des Jeunes se veut être un lieu ouvert aux jeunes où chacun peut donner et recevoir.

Nous avons mis en place une charte de l'animateur qui constitue un corpus que chaque agent ou personne extérieure intervenant sur les temps périscolaires ou extrascolaires se doit de connaître et d'appliquer. C'est la condition indispensable pour offrir un encadrement attentif et bienveillant et permettre aux enfants de profiter pleinement des activités proposées.

II) LES BESOINS DES JEUNES

La jeunesse ayant de multiples besoins dans son développement personnel ainsi que dans sa socialisation, nous avons ciblé certains d'entre eux.

- Acquérir de l'assurance, de l'aisance relationnelle, de la confiance en soi.
- Connaitre et être reconnu dans un territoire.
- Construire leur identité : prendre une place dans le groupe, la société, le monde.
- Être entre amis.
- Être écouté et conseillé.
- S'extérioriser et se dépenser.
- Gagner la confiance de l'adulte.
- Acquérir de l'autonomie.



III) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Garantir la sécurité physique et affective des adolescents.
- Diversifier les rencontres et les multiplier (rencontres inter-centres, intergénérationnelle, …)
- Avoir un regard bienveillant et favoriser l'accueil du public.
- Favoriser le partage des idées, des acquis et s'enrichir des savoirs être et des savoirs faire de chacun.
- Impliquer les jeunes dans la vie du CMJ, les rendre acteurs de leur temps libre.
- Responsabiliser les jeunes à la vie en collectivité et développer leur autonomie.
- Elargir leurs horizons.
- Développer une cohérence et un travail de partenariat avec les accueils de loisirs sans hébergement des 3/6ans et celui des 6/11ans.
- Favoriser les relations et la communication avec les familles.
- Favoriser les relations et le travail au sein de l'équipe d'animation.
- Permettre à chaque jeune d'accepter l'autre, avec ses caractéristiques sociales, culturelles, religieuses ou physiques.
- Faciliter leur apprentissage de la citoyenneté par le biais de la socialisation, le respect, la responsabilisation, l'investissement dans la vie associative et la prise de décisions.
- Développer des outils d'information sur le CMJ, pour rendre plus visible les activités pour les habitants. Utiliser le site de la ville pour véhiculer les informations.
- Promouvoir l'éducation au goût en développant les dimensions sensorielles, patrimoniales, culturelles, environnementales et écologiques :

- Ateliers culinaires
- Dégustations
- Tri des biodéchets
- Gaspillage alimentaire, …



IV) LE ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur doit construire une relation de qualité avec les jeunes. Il en a la responsabilité, et pour leur épanouissement, il aménage des temps ludiques pour transmettre des valeurs.

Auprès des jeunes :

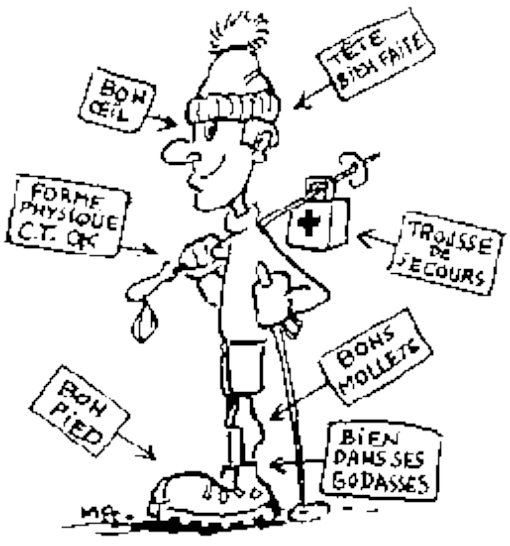
- Il prend connaissance du Projet pédagogique de l'accueil et contribue à sa mise en place.
- Il élabore des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique et adaptés aux jeunes.
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes et du respect de la législation en vigueur.
- Il met en place et fait respecter les règles de vie en collectivité.
- Il est référent d'un groupe.
- Il est à l'écoute, il organise la vie collective.
- Il accompagne le jeune, le rassure, le sécurise.

Avec les familles :

- Il a un devoir de réserve et de discrétion.
- Il est présent pour les familles et discute avec les parents lorsqu'il le faut.
- Il est ponctuel, il est présent

Dans l'équipe :

- Il veille à respecter ses collègues de travail, le matériel et les locaux.
- Il a l'esprit d'équipe, communique, fait passer les informations.
- Il est polyvalent et s'adapte à toutes les situations.
- Il est gestionnaire de ses projets (trouve et contacte les partenaires, gère le timing, …).



V) LES MOYENS

Humains :

L'équipe d'animation est constituée de personnels qualifiés selon la réglementation en vigueur.

- 1 coordinatrice enfance/jeunesse.
- 1 directeur/animateur.
- 1 directrice adjointe/animatrice.
- 1 animateur.
- Des animateurs vacataires selon les besoins de la structure.

Financiers :

La municipalité alloue un budget d'investissement et de fonctionnement pour les activités, sorties, séjours, petit matériel… pour le CMJ.

Il est également signé un Contrat Enfance Jeunesse avec la caisse des allocations familiales.

La CAF et la MSA sont aussi nos partenaires financiers grâce aux versements des prestations de service.

La CAF et la SDJES au travers de financements ponctuels suite à un appel à projet.

Matériels :

- Matériel éducatif et pédagogique
- Matériel sportif
- 2 ordinateurs : 1 pour l'équipe d'animation, 1 pour les jeunes et un photocopieur
- 1 télévision + console de jeux
- 1 baby-foot
- 1 table de Ping-pong
- 1 table de billard
- 2 minibus municipaux à disposition pour les sorties
- 1 rétroprojecteur + écran à disposition.

VI) LES LOCAUX

Le Centre Municipal des Jeunes est aménagé de façon à permettre à l'adolescent de se sentir bien, de s'approprier le lieu.

Le CMJ est constitué :

- D'une grande salle d'accueil et d'activités diverses.
- Une salle TV / jeux vidéo et bibliothèque.
- Une grande cuisine.
- Un bureau.
- Des toilettes.
- A l'extérieur, les adolescents disposent d'une grande cour avec un coin détente et jardin qui est en cours d'aménagement.



VII) JOURNEE TYPE

L'accueil du mardi et du vendredi soir :

Le mardi et le vendredi de 16h00 à 18h30.

Objectif :

Ce temps est avant tout un temps où les jeunes ont un lieu pour se retrouver après les cours.

Ce peut être un moment de détente, d'échanges, de jeux, de petites activités manuelles ou même pour faire des devoirs. Selon les besoins et les envies des jeunes.

L'accueil du mercredi et samedi après-midi et pendant les vacances :

De 13h30 à 18h30.

Objectif :

Ce sont des temps où les jeunes viennent se retrouver et où les projets et les activités sont proposés et prennent vie.

L'APRES-MIDI TYPE AU CMJ :

13h30/14h30 : arrivée du public.

14h30/18h00 : mise en place de l'activité proposée.

18h00/18h30 : rangement de l'activité.

Le CMJ reste un lieu ouvert où la plupart des inscrits vont et viennent librement. Ce qui fait que les jeunes sont libres de participer ou pas à l'activité. C'est là que le travail de l'animateur se fait, il faut commencer par motiver le public qui se trouve dans une tranche d'âge où le « farniente » est pour eux aussi agréable et beaucoup plus facile, que de faire une activité.

Un temps pour goûter est pris mais non défini, chaque jeune a en charge sa propre organisation (quel goûter, à quel moment, le rangement et le nettoyage, …)

LES SORTIES :

Pour les sorties, les horaires de départ et de retour varient selon l'activité.

Les pique-niques sont à la charge des familles et se déroulent entre 11h30 et 13h30 selon l'organisation de la journée.

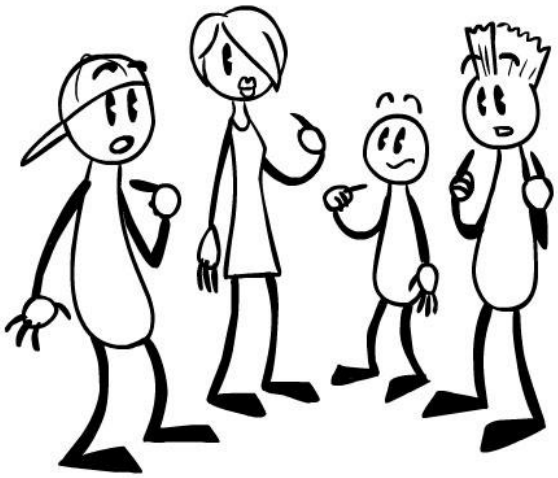
VIII) LES PROJETS

Les activités et les projets sont réfléchis en fonction des envies des jeunes, des journées nationales et internationales, des événements locaux et des saisons.
Cela dit certains projets en partenariat avec des associations de la commune sont reconduits d'une année à l'autre et rythme la vie du CMJ.

- Participation au Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté du collège JMJ Itard d'Oraison.
- Investissement des jeunes à la Banque Alimentaire (participation différente selon les années : de la distribution de flyers à la collecte)
- Aménagement des extérieurs, création d'un jardin potager et coin détente.
- Participer aux animations environnement proposées par la DLVAgglo, afin de travailler sur la sensibilisation au tri sélectif et sensibiliser les jeunes sur les bons gestes à adopter pour la conservation de notre planète.
- Participation au Carnaval d'Oraison. Création du Caramentran. Mars 2025
- Participation à la fête de l'amande avec exposition de nos créations manuelles.
- Participation aux Inter-Centre 04 (Avec Digne, Volx, Peyruis..)
- Partage de la journée champêtre du CCAS en juin 2025
- Participation à la semaine des familles qui se déroulera du12 au 14 juin 2025. Les projets écrits seront rajoutés en annexe à ce présent projet pédagogique.

IX) LES SEJOURS

Chaque année est mis en place un séjour en été pour lequel il existe son propre projet pédagogique incluant autonomie, socialisation, découverte de lieux et de personnes différents, connaissance de soi et d'autrui.



X) LES PROGRAMMES

- **Pour la période scolaire**

ORAISON

CMJ

Centre Municipal des Jeunes d'Oraison

Programme

Janvier Février 2025



Programme pour les ados, réalisé par les ados 😊

Samedi 25 janvier	
Mercredi 29 janvier (Anniv Mathis)	 Cache-Cache Au MONT-D'OR MANOSQUE Départ du CMJ à 13h45
Samedi 01 février	*Crêpes PARTY* 
Mercredi 05 février	**Among us est de retour.....** et ***Le P.I.J sera disponible De 14h à 17 h. (Point Info Jeunesse)*** 

CMJ

Mercredi 08 janvier	Remise des Prix à l'Eden – RDV H *« 24 affiches de l'Avent 2024 »* 
Samedi 11 janvier	RDV 10H30 AU C.M.J 11H Vœux de M. LE MAIRE AU P.U.S Discours, ORAFF, Collations 
Mercredi 15 janvier	 Grand TOURNOI **Relais, Badmington, Ping-Pong, Babyfoot.....**
Samedi 18 janvier	 « Les Nouveautés de l'année » RDV au CMJ : Nouveaux jeux de société Nouveau mur d'expression Idées programmes vacances de février
Mercredi 22 janvier	LOTO CITADIN Départ 14h30 du CMJ 

Pendant les périodes scolaires,
le CMJ est ouvert :

Le mardi et vendredi : de 16h00 à 18h30
Le mercredi et samedi : de 13h30 à 18h30

Les dossiers d'inscription sont à retirer au CMJ pendant les heures d'ouverture.

L'adhésion pour l'année est de :

26 euros pour les résidents Oraison non imposable
29 euros pour les résidents Oraison imposable
32 euros pour les résidents hors Oraison.

Tarifs en vigueur pour l'année 2024

Présentation de l'équipe chargée de la gestion du CMJ :

Adjointe déléguée à la génération future : Mme Négro Emilie

Coordinatrice service jeunesse : Mme Ramond Nathalie

Direction : Mr Boris Viazzi

Direction adjointe :

Animation :
Mr Boris Viazzi
Mr Postel Anthony
Mme Mireille Allègre



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
le directeur, M Boris Viazzi au 04-92-75-18-58
ou par mail : cmj@mairie-oraison.fr
la coordinatrice service jeunesse,
Mme Nathalie Ramond au 06.71.01.43.10
ou directement au CMJ pendant les heures d'ouverture.



msa

- **Pour la période des vacances scolaires.**

ORAISON

Centre Municipal des Jeunes d'Oraison

Programme Vacances d'hiver 2025



Lundi 17 février	**Journée thématique survie :** **QUIZZ + activité ...** **Viens habillé en « Survivor »**
Mardi 18 février	**Soirée : Fort boyard** **venez vous défier sur les célèbres jeux du fort** **Début : 19h00** **Fin : 22h30**
Mercredi 19 février	**Concours de tartes :** **Viens réaliser ta meilleure tarte**
Jeudi 20 février	**Sortie stage de survie à Barcelonnette :** **Départ du CMJ : 7h15** **Retour au CMJ : 18h15** **Tarifs : résidents oraison non imposable : 19,50 €** **résidents oraison imposable : 21,10 €** **résidents hors oraison : 23,20 €** **Prévoir sac à dos avec lunettes, de l'eau 1,5L, crème solaire, vêtements chauds, gants, bonnet et 1 boite alimentaire avec des couverts.** **11 places disponibles**
Vendredi 21 février	**Multi sport :** **« A fond les baskets »**

Vendredi 7 février	**Soirée :** **« Une famille en or »** **Début : 19h00** **Fin : 22h00**
Lundi 10 février	**Blind test tout genre :** **Viens t'amuser !**
Mardi 11 février	**Grand jeu :** **« Rallye choco. »**
Mercredi 12 février	**Sortie patinoire à Gap:** **Visite de la ville** **Pique-nique au parc** **Puis détente à la patinoire** **Départ du CMJ : 9h00** **Retour au CMJ : 18h30** **Tarifs : résidents oraison non imposable : 7,20 €** **résidents oraison imposable : 8,40€** **résidents hors oraison : 10,50€** **Prévoir pique-nique et des gants OBLIGATOIRE** **16 places disponibles**
Jeudi 13 février	**Allons au « PUS »** **Ramène ton vélo, rollers, et tes équipements de protection Obligatoire**
Vendredi 14 février	**Les jeux olympiques du CMJ au stade Giai miniet :** **viens établir ton record du CMJ**

Pendant les périodes de vacances,
le CMJ est ouvert :

Du lundi au vendredi : de 13h30 à 18h30
Sauf en cas d'activités spécifiques

Les dossiers d'inscription sont à retirer
au CMJ pendant les heures d'ouverture.

L'adhésion pour l'année est de :

26 euros pour les résidents Oraison non imposable
29 euros pour les résidents Oraison imposable
32 euros pour les résidents hors Oraison.

Tarifs en vigueur pour l'année 2025

Présentation de l'équipe chargée de la gestion du CMJ :

Adjointe déléguée à la génération future : Mme Negro Emilie

Coordinatrice service jeunesse : Mme Ramond Nathalie

Direction : Mr Boris Viazzi

Direction adjointe : Mme Allegre Mireille

Animateurs :
Mr Boris Viazzi
Mme Allegre Mireille
Mr Poitel Anthony



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
le directeur, M Boris Viazzi au 04-92-75-18-58 ou 06-42-91-90-31
ou par mail : cmj@mairie-oraison.fr
ou directement au CMJ (Ecole Lucienne Chailan) Avenue Flourence Aillaud,
pendant les heures d'ouverture.
ou la coordinatrice service jeunesse,
Mme Ramond Nathalie au 06.71.01.43.10.



XI) L'EVALUATION

Le présent projet pédagogique a été discuté et sera régulièrement mis à jour en réunion d'équipe, afin de s'assurer que nos actions concordent avec celui-ci.

Des bilans de fin de vacances (grilles de bilan) seront réalisés par l'équipe d'animation, afin d'établir des bilans écrit pour chaque période de vacances.

Des bilans des différents projets seront aussi réalisés par l'équipe d'animation.



SEMAINE DU : ……. THEME : …….

NOM/PRENOM ANIMATEUR : ……

TRES SATISFAISANT= **1**	SATISFAISANT= **2**	MOYEN= **3**	INSATISFAISANT= **4**	TRES INSATISFAISANT= **5**

Intitulés	1	2	3	4	5	Observation
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien entre le projet pédagogique et les activités a-t-il été effectué ?						
L'équipe						
Il y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Il y a-t-il eu des échanges et du travail en commun ?						
Il y a-t-il eu de la place pour chacun ?						
Le fonctionnement						
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?						
Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment a été la gestion du groupe au sein du CMJ ?						
Les jeunes						
Comment a été la participation des jeunes ?						
Il y a-t-il eu du respect mutuel entre les jeunes ?						
Les règles posées avec les animateurs ont elle été respectées ?						
Les parents/familles						
Les parents ont-ils été présents ?						
Comment a été leur implication ?						
Les activités						
La préparation des activités ?						
Déroulement des activités menées par l'équipe ?						
Déroulement des activités menées par un intervenant extérieur ?						
Les sorties						
La préparation, le trajet, le contenu, retour des jeunes, …						

XII) BILAN DES JEUNES

Des bilans sont faits avec les jeunes à chaque fin de période de vacances.

Il leur est proposé sous forme d'un petit questionnaire où ils ont la possibilité de s'exprimer sur l'ambiance, les différentes activités du CMJ et sorties proposées.

Il leur est aussi demandé leurs souhaits sur de possibles activités ou sorties à mettre en place.

Ces questionnaires sont utilisés par l'équipe d'animation pour la mise en place des programmes suivants.

Oraison, le 28/01/2025

Mme RAMOND Nathalie
Coordinatrice service jeunesse

M VIAZZI Boris
Directeur du CMJ